



Annonce

Val de Garonne Agglomération est une intercommunalité située en Lot et Garonne (43 communes, 62000 habitants) au cœur du Sud-Ouest, à Marmande, à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse.

Technicien(ne) GEMAPI*

(*) *Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*

Direction : Ingénierie Environnementale

Supérieur hiérarchique direct : Chef de service GEMAPI

Cadre d'emploi : catégorie B

Filière : techniciens territoriaux

Durée hebdomadaire de travail : Temps complet

Lieu(x) de travail : Val de Garonne Agglomération, place du Marché, 47200 MARMANDE
Déplacement à prévoir sur le périmètre partenarial

Contexte

L'eau est devenue l'un des enjeux majeurs de notre territoire. En effet les impacts du changement climatique commencent à se faire sentir :

- Des canicules de plus en plus fréquentes et des sécheresses récurrentes : une part des cours d'eau de notre territoire est à sec l'été, le niveau des nappes ne fait que diminuer
- Des craintes pour notre économie agricole qui doit s'adapter aux ressources en eau qui vont diminuer. La demande d'accompagnement des collectivités face à cet enjeu a déjà été formulé par certains acteurs agricoles du territoire au travers du groupe Thematik'eau en Lot et Garonne
- Des risques pour l'approvisionnement en eau potable de nos populations
- La qualité de nos rivières mis à mal par le manque d'eau et des prélèvements importants
- Des crues plus fréquentes, etc.

Un constat partagé :

Nous ne pouvons plus compter sur ce qui était considéré comme acquis comme quantité d'eau et continuer avec les mêmes niveaux d'usage qu'auparavant.

Répondre au double enjeu de sécuriser l'accès à la ressource en eau et d'en améliorer la gestion implique de prendre en compte les attentes de l'ensemble des usages et des filières et de garantir une gestion économe et sobre de cette ressource partagée et stratégique, dans le respect et la préservation des équilibres naturels.

Périmètre

Pour le volet GEMAPI, les missions s'exerceront sur le territoire du Syndicat Trec, Gupie et Médier
Pour le PTGE, le périmètre concerne 3 syndicats et 7 EPCI sur les bassins versants du Beuve, de la Bassanne, du Lisos, de l'Avance, du Médier, du Trec et de la Gupie, soit environ 1 440 km².

Ce territoire étant intégré dans l'Unité de Gestion 1 du SDAGE Adour Garonne inscrite comme prioritaire sur le volet quantitatif et pour l'élaboration d'un PTGE, les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau Adour Garonne considèrent ce périmètre cohérent pour la mise en place d'un PTGE.

Missions

Mission Principale : Technicien GEMAPI pour le syndicat mixte Trec, Gupie et Médier (70 % TT) :
Mairie de Lagupie

- Elaboration et définition des Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) du syndicat en tenant compte des objectifs de bon état écologique de la loi sur l'eau, mais aussi des enjeux économiques et des usages du territoire ;
- Mise en œuvre de l'ensemble des actions des PPG du territoire du syndicat (entretien ou restauration de la ripisylve, hydromorphologie, continuité écologique, communication, conseil technique, etc.) ;
- Conduite technique des projets : définition des travaux, rédaction des cahiers des charges de consultation des entreprises, suivi et réception de chantiers, etc.
- Mise en place d'indicateurs de suivi de l'état des cours d'eau, des étiages et des crues, ainsi que des actions des PPG et du SIG du syndicat ;
- Suivi administratif et financier des PPG : montage et suivi des marchés publics de travaux, rédaction de bilans annuels, suivi budgétaire des actions ;
- Rédaction et suivi des dossiers réglementaires, notamment de déclaration et/ou autorisation loi sur l'eau ;
- Préparation et animation de réunions, de comités techniques et de comités de pilotage, rédaction de comptes rendus, participation active aux bureaux et comités syndicaux
- Réalisation de petits travaux d'entretien avec du petit matériel ;
- Elaborer avec les élus la communication du syndicat.
-

Mission Secondaire : Technicien PTGE pour Val de Garonne Agglomération (30 % TT) :
Val de Garonne Agglomération (VGA), Marmande

- Contribuer au suivi technique, administratif et financier du projet
- Contribuer à l'élaboration des cahiers des charges des études nécessaires
- Participer aux actions de communication autour du projet de territoire en lien avec les équipes des services supports : citoyenneté, communication : contribution à la rédaction et à la diffusion de communiqués de presse, échanges avec les partenaires institutionnels, rédaction d'une lettre-info, retours d'expérience, etc.;

Activités occasionnelles :

- Réalisation de petits travaux d'entretien avec du petit matériel manuel sur VGA ;
- Participation à la gestion de crise en cas de crue de la Garonne ou des cours d'eau du Syndicat.

Profil du ou de la candidat(e), Aptitudes requises, savoir être et savoir faire

- Connaissances techniques dans le domaine de l'eau (hydromorphologie, hydraulique fluviale, hydrologie, qualité des milieux aquatiques)
- Connaissances réglementaires du fonctionnement et de l'organisation des collectivités territoriales ;
- Sens de la communication, discrétion / secret professionnel, organisation / rigueur, qualité rédactionnelle, capacité à s'adapter aux interlocuteurs, sens du contact et de l'interaction, autonomie ;
- La maîtrise des outils SIG serait un plus ;
- Permis B obligatoire

Moyens (humains, matériels, financiers)

- Outils informatiques ;
- Logiciels divers en relation avec les missions du poste ;
- Téléphone fixe et mobile ;
- Véhicule (flotte).

Conditions et contraintes d'exercice

- Horaires réguliers avec des réunions possibles en dehors des heures de service ;
- Travail sur poste informatique (activité bureautique, logiciels de bureautique et professionnels) ;
- Travail en équipe ;
- Planification annuelle des congés ;
- Disponibilité pour les élus, les partenaires et le public ;
- Discrétion / devoir de réserve / secret professionnel.

Diplôme requis

Bac+2 minimum, spécialités : environnement, gestion des milieux aquatiques et des cours d'eau

Mode de recrutement

- Permanent
- Rémunération statutaire Equivalent cadre emploi des techniciens territoriaux + Régime Indemnitaires + CNAS + Tickets restaurant
- Date de prise de poste souhaitée : janvier 2025

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 novembre 2024

Pour répondre à cette annonce :

Envoyez une Lettre de Motivation et un Curriculum Vitae à l'attention de

Monsieur Le Président de Val de Garonne Agglomération

De préférence par mail à :

Gestionnaire recrutements
Direction des Ressources Humaines Mutualisée
Coordonnées : recrutement@vg-agglo.com

Ou par courrier à :

Monsieur Le Président de Val de Garonne Agglomération
Maison du développement - Place du marché
CS70305 - 47213 MARMANDE

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données dans ce cadre, vous pouvez consulter le document "Traitement de vos données " en allant à l'adresse suivante : [Travailler à l'Agglo – Val de Garonne / Site Officiel](#)